



## Jugement appel divorce et décès

Par **carinelle**, le 17/01/2017 à 13:59

Bonjour,

je fait un petit resumé :

divorce de mes parents prononcé en aout 2015

Ma mère décide de faire appel en septembre 2015

le jugement d'appel a eu lieu le 13 octobre 2016

décision du juge rendu le 12 decembre 2016

ma mère décède des suites d'un cancer le 4 janvier 2017

Divorce non retranscrit sur livret de famille

1-est ce que le divorce est prononcé ou non definitivement?

2-a qui va revenir les biens de ma mère ?

Merci d'avance pour vos reponses